



Mon argent est-il bien géré?

Conseils pratiques publié le **18/06/2019**, vu **1204 fois**, Auteur : [Isabelle Gauthier BG2C finances](#)

Comment savoir si mon contrat d'assurance vie, mon PEA, mon Madelin, ou tout autre contrat financier, est bien géré par le conseiller financier à qui j'en ai confié la gestion? Un nouvel outil nous aide à y voir plus clair.

Vous arrive-t-il fréquemment, en sortant de rendez-vous chez votre conseiller financier, d'avoir l'étrange impression que votre contrat (assurance vie, PEA, Madelin retraite, PERP, etc) subit systématiquement les baisses de marché, mais ne profite jamais des hausses ? Pire, vous avez la sensation qu'il ne vous rapportera jamais d'argent, puisqu'à chaque fois qu'il reprend un tant soit peu de couleurs, une crise financière l'emporte de nouveau pour une galère qui va durer plusieurs années.

Plutôt que de laisser cette insatisfaction chronique se muer progressivement en aversion contre les marchés financiers, il convient de s'interroger sur les causes de ce problème.

Si nombre de conseillers financiers font consciencieusement leur travail de pédagogie auprès de leurs clients, et obtiennent des performances financières honorables, d'autres laissent grandement à désirer. Soit qu'ils ne gèrent pas véritablement les avoirs financiers de leurs clients, les laissant voguer au gré des aléas boursiers sans s'interroger sur la pertinence de changer de cap, soit qu'ils soient trop contraints par l'univers de gestion du contrat.

La liste des supports éligibles peut être en effet plus ou moins fournie en fonction des contrats. Certains ne proposent que 4 ou 5 unités de compte possibles, tous gérés par la société de gestion filiale de la compagnie d'assurance distribuant le contrat !

Comment savoir si la mauvaise performance de son contrat est due à l'environnement des marchés financiers ou si elle relève d'une mauvaise gestion intrinsèque de son conseiller financier ? Comment savoir si son contrat est géré au mieux, ou s'il pourrait au contraire être mieux géré ?

Jusqu'à présent, ce type de questions appelait généralement des réponses subjectives, dépendant de la connaissance financière de la personne à qui vous aviez confié le soin d'analyser votre contrat. « On pourrait faire mieux », « je préfère travailler avec ce type de fonds », « ce support n'est pas terrible », « ce support est historiquement bon », des remarques appuyées, dans le meilleur des cas, par une analyse historique des supports, proposée par certaines bases de données.

Désormais, de nouvelles applications permettent d'aller au-delà de ces approches empiriques, pour vous donner une analyse objective de votre contrat, de l'allocation retenue par votre conseiller financier, et des supports qui la composent. Par exemple, mon contrat comprend un

support marchés émergents. Supposons que les indices des marchés émergents aient justement le vent en poupe. Mais le support présent dans mon contrat est-il un bon fonds comparé aux autres fonds relevant de sa catégorie, ou m'a-t-on casé le plus mauvais du lot ? La catégorie des fonds d'actions des pays émergents ne compte pas moins de 1560 fonds référencés. Il serait humainement impossible de tous les connaître. En revanche, l'appui technologique et informatique peut nous aider à dénicher celui qui serait, dans la liste des fonds éligibles à votre contrat, le plus performant du moment et le plus régulier dans le temps.

Ces applications sont encore confidentielles, mais nous avons fait le choix, au sein de notre cabinet, d'en prendre licence. Nous sommes donc désormais en mesure de fournir à nos clients des analyses objectives de leurs portefeuilles, et des conseils pour pouvoir en améliorer la gestion.

Pour nous solliciter pour auditer vos contrats, merci de bien vouloir utiliser le formulaire de contact.